



Attaques inacceptables contre la SDJ de « Paris Match »

Le SNJ et le SNJ-CGT s'indignent qu'une consœur, membre du bureau de la Société des journalistes (SDJ) de *Paris Match*, soit convoquée ce jour, jeudi 6 avril, pour un entretien préalable à licenciement.

Cette journaliste subissait déjà des pressions et des intimidations depuis des mois, qui se sont intensifiées ces dernières semaines après la dernière prise de position de la SDJ de *Paris Match*, contre un éditorial du directeur général de la rédaction, Patrick Mahé, dont la rédaction s'est désolidarisée.

Cette convocation lui a été envoyée alors qu'elle est en arrêt de travail, de même qu'un autre membre du bureau de la SDJ qui endure les mêmes intimidations. Leur état de santé physique et mental a été jugé par les médecins incompatible avec l'exercice de leur métier.

Ces procédés sont choquants. Si les membres du bureau d'une SDJ ne disposent pas, comme les représentants du personnel, d'un statut de salarié protégé, ils interviennent dans le cadre de la liberté d'expression, liberté fondamentale de notre société. Liberté d'autant plus sacrée pour une entreprise de presse, rappelée dans la convention collective nationale de travail des journalistes.

Lorsque les membres du bureau de la SDJ s'expriment, c'est au nom du collectif des journalistes et non à titre individuel. En aucun cas ils ne peuvent être sanctionnés ou discriminés dans l'exercice du mandat pour lequel ils ont été élus par l'ensemble des membres de la SDJ.

Depuis la motion de défiance de la SDJ de *Paris Match* à l'encontre de la direction, votée en août 2022 à 97% par la rédaction et soutenue par le SNJ et le SNJ-CGT, 25 journalistes ont quitté la rédaction du magazine. Au gré des actions de la SDJ et de nos organisations syndicales, la tension s'est accrue, atteignant à présent un point de non-retour.

Cet entretien préalable au licenciement intervient alors que le 30 mars dernier, le Grand Prix Michèle Léridon, attribué par les Assises du journalisme, a été décerné aux SDJ de *Paris Match* et du *JDD*, « qui luttent contre l'emprise de Bolloré et ses attaques contre la déontologie ». Prix que les membres du bureau n'avaient pas reçu en mains propres, par peur des représailles.

Leur attitude était prémonitoire ! Le SNJ et le SNJ-CGT condamnent cette nouvelle attaque contre la liberté de la presse et son indépendance par un milliardaire qui s'estime tout permis. Il est temps que cela cesse.

Paris, le 6 avril 2023.